

L'éditorial

Roger Nordmann, à la guerre comme à la guerre

Claude Ansermoz

Rédacteur en chef



Lorsque le PDC fribourgeois Urs Schwaller a tenté de succéder au conseiller fédéral valaisan PLR Pascal Couchepin, un de ses arguments de campagne était: «Je suis aussi le candidat de la Romandie.» Déclamé avec une pointe d'accent singinois. Pour viser le siège d'Alain Berset tout en convainquant qu'il n'est pas seulement latin, Roger Nordmann tente le «Beaucoup d'Alémaniques me considèrent comme l'un des leurs». Originaire de Seuzach, le socialiste n'a pas été jusqu'à dire qu'il était le plus Zurichois des Vaudois. Et ce, vingt-cinq ans jour pour jour après la mort de Jean-Pascal Delamuraz. «Serial candidat» aux fonctions prestigieuses, l'homme a indéniablement des qualités. Avant qu'il ne soit battu aux primaires à la course aux États il y a quatre ans, je l'avais comparé à un personnage de bande dessinée, un Marsupilami qui avait su tempérer son côté «chien fou». Pour comprendre sa nouvelle bataille, il faut peut-être aller plus loin dans l'étymologie de son prénom aux origines... germaniques (*hrod*, «victorieux», et *gari*, «la lance»). Roger signifierait ainsi «lance victorieuse» et par extension «glorieux guerrier». Question timing, de prime abord, ce combat pourrait ressembler à celui de Don Quichotte. Il y a déjà un Vaudois au Conseil fédéral. Le temps semble acquis à un retour à une majorité alémanique pure AOP et les autres prétendants sont solides. À l'interne de son parti, les soutiens sont pour le moins timorés et on ne peut pas dire que son profil fait rêver la droite conservatrice, qui va certainement renforcer son poids au sortir des prochaines fédérales. Bref, tout laisse à penser que les planètes ne sont pas alignées pour ce lobbyiste solaire convaincu. Mais Roger Nordmann le sait, c'est probablement maintenant ou jamais. Il saisit la fenêtre d'opportunité en sachant que, si une élection au Conseil fédéral se joue de moins en moins avec de longs couteaux, ce n'est pas toujours la favorite ou le favori qui s'impose. Pas grand monde ne croyait par exemple aux chances de Guy Parmelin ou d'Elisabeth Baume-Schneider. Dans son chef-d'œuvre, Cervantes écrit à la fois «La valeur qui va jusqu'à la témérité est plus près de la folie que du courage», «Mourir en combattant sied mieux au soldat qu'être libre dans la fuite» et «Mieux vaut la honte sur le visage que la tache dans le cœur». **Page 17**

Bénédicte L'UE souhaite renouer le dialogue avec la Suisse



Réflexions

Nommer les choses, c'est déjà les appréhender

L'invitée

Anne-Sylvie Sprenger
Responsable éditoriale de Protestinfo



Il y a des détails qui ne trompent pas. Des flous artistiques plus qu'évocateurs. Ainsi de la place du fait religieux dans l'enseignement. Alors que le Conseil fédéral vient d'adopter la révision de la maturité fédérale visant à garantir les mêmes exigences sur tout le territoire suisse, une matière a échappé - encore une fois - à tout cadrage national. En effet, alors que les enseignants du secondaire enjoignaient à la Conférence des directrices et directeurs de l'instruction publique (CDIP) de faire des religions une discipline obligatoire au niveau gymnasial, la mention de sa seule existence en tant que branche à option est même passée à la trappe. Plus rien n'y fait référence dans les nouvelles bases légales, pas plus qu'à l'enseignement du chinois ou du russe. Il faut dire que cela aura le mérite de simplifier les choses. Car si aujourd'hui il revient aux cantons de décider de la place qu'ils souhaitent faire à l'enseignement du fait religieux au niveau du secondaire II - allant de l'absence totale à l'obligation la plus stricte -, c'est sa matière même qui semble résister à toute tentative de définition commune. Seule certitude: tous les départements cantonaux de l'instruction publique s'accordent aujourd'hui sur le fait que l'école publique n'a pas à faire de catéchisme, et tiennent à le faire savoir. Or pour s'en défendre, chacun a opté pour son propre intitulé. Ainsi, dans les cantons de Fribourg et du Jura, on parlera respectivement de «sciences religieuses» et de «science des religions». His-

toire de bien insister sur leur conformité aux exigences d'objectivité.

Dans le canton de Vaud, on garde cet apport de rationalité scientifique que l'on rattache également à la notion historique et l'on prodigue ainsi un enseignement en «Histoire et science des religions». Tandis qu'en Valais on s'attache à rappeler tant la notion culturelle des religions que leur participation à soutenir une réflexion d'ordre moral. Le cours baptisé «Éthique et cultures religieuses» y est d'ailleurs obligatoire.

«Tous les départements cantonaux de l'instruction publique s'accordent sur le fait que l'école publique n'a pas à faire de catéchisme.»

Loin d'être anecdotique, cette difficulté à dire est au contraire révélatrice du malaise qui entoure cette matière qui se veut la plus rationnelle possible, mais relève, à l'opposé, bien de la part la plus intime de chaque être humain - et ce, quelles que soient ses croyances. Pour ne pas devoir se confronter à ce qui apparaît dès lors comme une injonction contraire, par facilité aussi, certains cantons continueront de reléguer cette discipline aux oubliettes des possibles.

«Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde», disait Albert Camus. «Ne pas les nommer, c'est nier notre humanité.» Or, dans l'histoire du monde, le déni n'a jamais été une opération salutaire.

Loi climat et fédérales: pas le moment de se relâcher

L'invitée

Virginie Cavalli
Conseillère communale Vert'libérale, Lausanne



Le 18 juin, 59,1% de la population se prononçait sur la «loi climat». Une belle victoire pour une classe politique unie (à part les *Neinsager* usuels qu'on ne citera pas ici) derrière une loi-cadre.

Effectivement, la loi climat n'est pas plus qu'une base minimale pour pouvoir donner l'impulsion nécessaire à la Suisse d'atteindre les objectifs des Accords de Paris. Elle propose des investissements timides dans le secteur du chauffage et de l'innovation. C'est le compromis suisse, me direz-vous, ça ronronne et cela n'aime pas être trop bousculé.

Alors, oui, je suis ravie que la loi climat ait pu convaincre largement et passer la rampe. Le premier constat de ce succès, c'est que seule une proposition libérale proposant des investissements et des incitations a pu passer le test populaire en Suisse. Le second, c'est qu'un consensus populaire est né sur le sujet. C'est réjouissant pour les forces écologistes de ce pays, toutes convictions confondues.

C'est un premier pas sur lequel il faut capitaliser pour l'avenir afin de pouvoir entreprendre des réformes ambitieuses et auxquelles une majorité adhère. En effet, tout le monde a envie de faire quelque chose pour le climat, mais il ne faut pas trop que cela touche son confort.

Ainsi, on lit dans certains sondages que les Suisses choisissent sans hésiter la voiture comme mode de déplacement préféré ou encore qu'ils auraient de la peine à prendre une douche froide malgré une pénurie d'électricité menaçante. Parallèlement, les activistes du climat,

souvent universitaires et bénéficiaires de ce même système qu'ils dénoncent, bloquent des autoroutes et fâchent celles et ceux qu'il faudrait en réalité convaincre.

Or, on ne peut plus se permettre actuellement de diviser les envies de faire plus pour la planète. Du militant altermondialiste au capitaliste roulant en SUV électrique, il faudra s'unir pour que simplement notre environnement reste habitable et la stabilité de notre démocratie intacte. Pour un côté, il est temps de reconnaître qu'une écologie basée sur la privation ne convainc pas la majorité d'une société postindustrielle, et pour l'autre côté, que notre société basée sur les énergies fossiles mène simplement à notre perte, peu importe sa classe sociale.

«On ne peut plus se permettre de diviser les envies de faire plus pour la planète.»

Le vote sur la loi climat nous a montré la voie du succès; soit celle des investissements que notre pays a les moyens de faire et de l'appui à nos PME innovantes. Le prochain pas dans la bonne direction qui devra être fait sans trébucher, c'est élire un parlement le 22 octobre qui sera capable de saisir les enjeux de l'application ambitieuse de cette loi.

Sortie des énergies fossiles, revue de nos infrastructures, de notre mobilité, de notre approvisionnement alimentaire ou de nos modèles de travail: la route sera longue et avec quelques nids-de-poule. Dans la voiture, il doit y avoir une équipe prête à entreprendre ce voyage.

Candidate au Conseil national